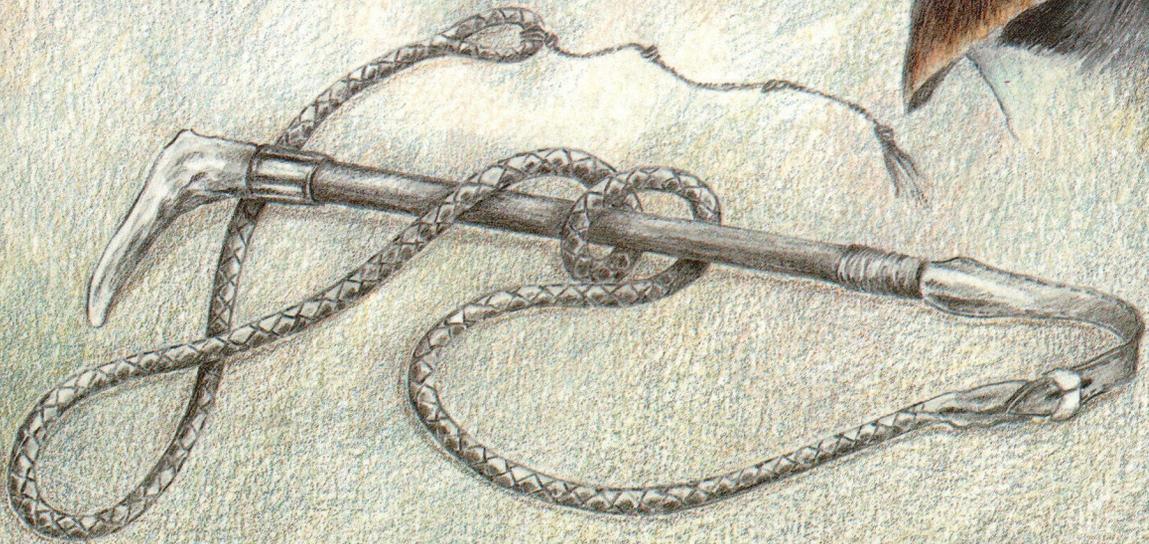


VENIERIE

la chasse aux chiens courants



Henri L. H. H.

Petite histoire d'un massacre

Au hasard des successions et des héritages, je me suis trouvé l'heureux possesseur du massacre d'une quatrième tête qui est accrochée dans mon salon.

Je croyais en connaître l'histoire !

Le 25 janvier 1886, l'Équipage Picard-Picardie prenait un cerf dans le jardin attenant à la maison de campagne de Vieux-Moulin, en forêt de Compiègne, du grand-père de ma mère. Celle-ci m'avait seulement dit que ce trophée avait été pour cela offert par le Comte de Lubersac à son aïeul.

Or, mon frère, profitant de ses soirées d'hiver pour compulsurer de vieux documents familiaux, a retrouvé deux lettres manuscrites, assez savoureuses, relatives à cet hallali et qui pourraient être encore d'actualité.

Nous les reproduisons ci-dessous.

Pierre Bocquillon



Texte gravé sur l'écusson :
« Offert au Docteur E. Leclercq
par le Comte de Lubersac
— 25 janvier 1886
— Vieux Moulin.
(Photo : S. Levoye)

Je suis surpris, Monsieur, que vous puissiez devoir me faire écrire par un huissier, relativement au grillage de votre parc, quatre jours seulement après m'avoir écrit vous-même. Je regrette un tel procédé, surtout après l'hommage qui avait été fait à Madame Naudé d'un filet du cerf en question, ce qui vous assurait, il me semble, de mes meilleures intentions.

J'ai donné des ordres jeudi dernier, 4 février, pour qu'on fasse la réparation de votre grillage.

Je me réservais en outre, Monsieur, à vous offrir, à titre gracieux, le bois du cerf auteur du dégât, mais après le moyen que vous avez cru devoir employer, il vous paraîtra peut-être étrange que je vous offre encore ce petit présent, je le laisse pourtant à votre disposition et vous pourrez le faire prendre, à Saint-Jean, où il restera à votre disposition, chez Monsieur Bombars.

Recevez, je vous prie, Monsieur, mes civilités.

Comte de Lubersac
7 février 1886
Château de Maureux
par Villers-Cotterêts, Aisne

Monsieur le Comte,

Vous agissez avec moi, avant tout de courtoisie, tellement en véritable grand seigneur, que je vous prie d'excuser le moment de vivacité qui m'a fait employer un procédé que je regrette.

A jusqu'aujourd'hui, nous avons vu les gentilshommes chasseurs qui vous ont précédé afficher tant de morgue, que répondre à un simple mortel eut été déroger à leur noblesse. Mille pardons de vous avoir confondu avec eux.

J'accepte le bois de cerf que vous m'offrez pour ne jamais oublier les nobles procédés du Comte de Lubersac. Ayez, Monsieur le Comte, mes salutations respectueuses.

Docteur E. Leclercq
10 février 1886
Vieux-Moulin, Oise